



République française

Département de la Somme

## VILLE DE CAMON

*22 ter place du Général Leclerc  
Occupation du domaine Public*

### **Le Maire de la Ville de CAMON,**

Vu les Articles L 2211-1, L2212-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le code de la voirie routière,

Vu l'article L411-1 du code de la route,

Vu l'article R 610-5 du code pénal,

Vu le règlement de la voirie communale du 12 janvier 2000,

Vu l'installation d'un groupe frigorifique sur le toit de l'immeuble par la SARL ALLO FROID, domiciliée Avenue du Commandant Bicheray, 76042 ROUEN,

Vu la nécessité de faire intervenir une grue pour le montage de ce matériel,

Considérant que cette grue va occuper la chaussée le temps de l'intervention,

### **A R R E T E**

**Article 1** : Le jeudi 21 mars 2024 de 10 heures à 11 heures 30, La SARL Allo Froid est autorisée à occuper le domaine public par une grue devant le 22 Ter Place du général Leclerc pour l'installation du groupe frigorifique.

**Article 2** : Une déviation est mise en place par la rue Paul Vaillant Couturier pour rejoindre le centre-ville. Une signalisation temporaire est mise en place. La fourniture et la pose sont à la charge de l'entreprise intervenante.

**Article 3** : Un périmètre de sécurité est installé autour du chantier occupant l'espace public.

**Article 4** : La SARL Allo Froid est responsable pour tous les accidents pouvant résulter des travaux.

**Article 5** : Les infractions au présent arrêté seront constatées par procès-verbaux et poursuivies conformément aux lois.

**Article 6** : Ampliation du présent arrêté sera adressée pour exécution, chacun en ce qui le concerne à :

- Monsieur le Préfet de la Somme,
- Monsieur le Directeur interdépartemental de la Police nationale de la Somme ;

Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le 19/03/2024

ID : 080-218001576-20240319-AR202403011-AR



- Monsieur le Chef du Service de Police Municipale ;
- Monsieur le Hubert Dupuis, Adjoint au maire délégué à la voirie,
- Monsieur Lenormand, KEOLIS,
- Monsieur le Directeur du SAMU,
- Monsieur le Commandant des Sapeurs Pompiers,
- SARL Allo Froid.

Fait à CAMON, le 19 mars 2024.

Jean-Claude RENAUX  
Maire de CAMON

AR 2024-03-011

A handwritten signature in blue ink, followed by the official circular seal of the Mayor of Camon. The seal features a central figure and the text 'MAIRIE DE CAMON' and 'SOMME'.